

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA NIEVRE

Ordre du jour

Réunion du lundi 24 novembre 2025

Un département qui prend soin de tous à tout âge			
1	SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ANALYSE ET DE COUVERTURE DES RISQUES 2026-2030 - AVIS DU DÉPARTEMENT Le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) présente un inventaire des risques de toute nature pour la sécurité des personnes et des biens auxquels doit faire face le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et détermine les objectifs de couverture de ces risques par ces derniers. Le dernier schéma du SDIS 58 a été voté lors de la session du Conseil départemental du 25 novembre 2019. Ce rapport a pour objet l'examen du nouveau Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques 2026-2030 sur lequel le Département doit formuler un avis.	Finances et Moyens Généraux	Michel MULOT
2	POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES Le présent rapport propose des créations de poste par la voie de contrats de projet, une évolution du tableau des emplois et des effectifs, l'adoption de taux d'avancement, du règlement des déplacements professionnels et du principe d'un vote électronique pour les élections professionnelles de 2026. Les propositions sont sans incidence sur le budget 2025.	Finances et Moyens Généraux	Joëlle JULIEN
3	CONVENTION DE PARTENARIAT 2025-2028 ENTRE LE DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE ET LA SOCIETE ANONYME SPORTIVE PROFESSIONNELLE USON NEVERS RUGBY La Société anonyme sportive professionnelle (SASP) USON Nevers Rugby et son association portant « l'école de rugby », portent un projet de développement ambitieux reposant sur l'objectif de se positionner durablement dans le top 6 des clubs de PRO D2 afin d'être en capacité d'atteindre le TOP 14 en se basant sur la formation. Pour cela, les infrastructures doivent évoluer. Le présent rapport propose donc à approuver et à autoriser la signature d'une convention 2025-2028 sur le centre de formation et de perfectionnement de l'USON Rugby.	Emancipation	Lionel LECHER
4	COMMANDE PUBLIQUE - COMPTE-RENDU DE DÉLÉGATION DU PRÉSIDENT AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL Le présent rapport a pour objet de rendre compte à l'Assemblée départementale des décisions prises par le Président en matière de marchés publics en vertu de la délégation que le Conseil départemental lui a accordée.	Finances et Moyens Généraux	Daniel BARBIER

Un département qui pilote les changements écologiques				
5	CRÉATION SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF FONCIÈRE AGRICOLE Le Département participe à la création de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Foncière Agricole. Cette structure a pour objectif de préserver et réhabiliter les terres agricoles du territoire de la Nièvre, en intervenant comme investisseur de long terme sur des parcelles dites « à enjeux ».	Attractivité	Thierry GUYOT	
6	PARTENARIAT RÉGIONAL 2026 - INVESTISSEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE FLUVESTRE SUR LA SECTION CONCÉDÉE DU CANAL DU NIVERNAIS Afin de pouvoir bénéficier d'une subvention de la part de la région Bourgogne Franche Comté, une demande officielle doit être déposée lors de la prochaine session budgétaire régionale (fin mars 2026) et donc avant notre session budgétaire.	Attractivité	Alain HERTELLOUP	
7	COMPTE-RENDU ANNUEL 2024 AU CONCÉDANT CONCERNANT L'EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DU TECHNOPÔLE DE NEVERS-MAGNY-COURS Nièvre Aménagement assure pour le compte du Conseil départemental l'aménagement et la commercialisation de la zone d'activités du Technopôle de Nevers-Magny-Cours. Il appartient à la collectivité concédante de se prononcer sur le compte-rendu annuel à la collectivité (CRAC) transmis par la société d'aménagement pour cette opération.	Attractivité	Jocelyne GUERIN	
Un département qui réveille les fiertés nivernaises				
8	SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES ESPACES NATURELS SENSIBLES 2025 - 2035 Afin de répondre aux défis nouveaux posés par l'adaptation du territoire au changement climatique et la 6ème extinction du vivant, les élus départementaux ont engagé la révision du schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles. Celui-ci actualise les enjeux du territoire à travers une proposition de 115 Espaces Naturels Sensibles potentiels, propose le cadre des futurs partenariats et labellisations ainsi que le règlement d'intervention pour la décennie 2025-2035, éléments soumis à l'adoption de l'Assemblée départementale.	Attractivité	Blandine DELAPORTE	
Hors classement				
9	DÉCISION MODIFICATIVE 2025 ET GESTION ACTIVE DE LA DETTE La décision modificative du budget proposée dans le présent rapport prévoit de réviser le budget primitif de l'exercice 2025, aux fins d'une part de régulariser les prévisions de recettes, suite notamment aux dernières notifications reçues, et d'autre part d'ajuster les montants de dépenses aux besoins de crédits constatés sur l'année, ou anticipés d'ici à la fin de l'exercice budgétaire. Les mouvements de crédits proposés conduisent à une diminution des crédits de fonctionnement et une augmentation des crédits d'investissement, qui s'équilibrent entre dépenses et recettes sur chacune des sections.	Solidarité Emancipation Attractivité Finances et Moyens Généraux	Daniel BARBIER	

10	<p>EXÉCUTION FINANCIÈRE AVANT VOTE DU BUDGET</p> <p>Jusqu'au vote du budget primitif 2026 prévu en avril 2026, l'exécution du prochain exercice budgétaire – en section de fonctionnement comme en section d'investissement - est soumise à une autorisation de l'assemblée délibérante (art. L.1612-1 CGCT).</p>	Finances et Moyens Généraux	Daniel BARBIER
----	--	-----------------------------	----------------